

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU

À LA MI-JANVIER EN NOUVELLE-AQUITAINE

Résultats 2024 du comptage Wetlands International

Réseau de surveillance Nouvelle-Aquitaine

ILS ONT PARTICIPÉ AU COMPTAGE 2024

Auteur : Nicolas Mokuenko.

Relecture : Nicolas Béraud, Simon Chapenoire, Élis Daviaud, Matthieu Dorfiac, Emma Sibaud, Amandine Theillout, Anthony Virondeau.

Coordination nationale : LPO pour le compte de Wetlands International.

Contact : wetlands-france@lpo.fr

Financeurs : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Direction de l'eau et de la biodiversité, Région Nouvelle-Aquitaine, DREAL Nouvelle-Aquitaine, EDF.

Citation recommandée : Mokuenko, N. (2024) Comptage des Oiseaux d'eau à la mi-janvier en Nouvelle-Aquitaine. Résultats 2024 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France - Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 18 pp. & annexes 56 pp., Villenave d'Ornon.

Contributeurs : Les observateurs de terrain, bénévoles pour la plupart, constituent les piliers du réseau Wetlands International. Nous remercions particulièrement pour leur investissement, souvent de longue date, l'ensemble des participants et les coordinateurs locaux issus de ces structures : Y. Aberchane, V. Alcovero, J.-F. Alexandre, O. Allenou, E. Andel, J. Andre, L. Arnaud, B. Astier, F. Aucher, B. Augizeau, L. Aymeric, G. Azzopardi, P. Azzopardi, J. Barataud, M. Barbe, J.-R. Bariteau, M. Bassard, A. Baus, R. Beaubert, Y. Becker, A. Belloc, P. Bellot, N. Béraud, D. Bergeras, H. Bergère, T. Bergès, R. Bernadette, N. Bernard, Y. Bernard, A. Bert, T. Bezanger, J. Bienvenu, A. Bissonet, M. Blanc, C. Blanchier, N. Blanpain, I. Blavignac, B. Bodin, A. Boiche, P. Boileau, A. Boireau, L. Boizot, J.-C. Bonnet, J.-C. Bonnet, T. Bonnet, A. Bonnin, P. Bonnin, A. Bonzoumet, G. Boré, J. Boucay, A. Boullah, C. Boullah, M. Bousquet, C. Braud, C. Brévier, M.-R. Briand, C. Brun, M. Brunet, S. Builles, R. Bussière, F. Cadillon, F. Camin, S. Cardonnel, S. Cariou, A. Cassel, L. Castellan, M. Caupenne, F. Cazaban, S. Cazalis, A. Chaigne, N. & G. Chamarat Labidoire, C. Charlaix, C. Charron, J.-M. Chastanet, M.-C. Chaumet, M. Chaumont, H. Chauveau, A. Chenu, G. Chesterman, P. Coiffard, F. & C. Collin, G. Collin, S. Colliou, P. Constant, V. Couanon, P. Cousin, R. Cousteix, CPIE Littoral Basque Euskal Itsasbatera, CPIE Seignanx et Adour, T. Dahais, S. Damian, J.-P. Daniaud, S. Darblade, E. Daviaud, A. de Montaudouin, O. Debelleix, C. Degabriel, M. Dégeilh, B. Dehay, B. Dehee, J. Dehee, N. Delon, R. Deneuvic, L. Deplaine, N. D'Erceville, J.-M. Desbrugères, I. Deschamps, Y. Deschamps, S. Desfauchaux, R. Desplaces, P. Desvergne, R. Deymat, F. Dindinaud, M. Dorfiac, C. Doucelin, J. Dromzee, C. & J.-C. Dublanc, J. Dubos, C. Dubreuil, J.-L. Ducasse, S. Duchateau, A. Dufour, C. Dufour, P. Dufour, N. Dullos, Y. Dumas, F. Dumont, J.-L. Dunoguiez, L. Dupas, D. Dupont, E. Dupoux, T. Duprat, J. Dupuy, ENS Département de La Gironde, ENS Izadia, C. Escola, M. Estève, Equipe LPO Marais Charentais, Equipe Stepro, J. Fabre, S. Fagette, J. Faire, G. Faivre, B. Faurie, Fédération de Chasse de la Gironde, Fédération de Chasse des Landes, C. Feigné, P. Fernandez, B. Fleurant, T. Folituu, C. Forchelet, J. Fortunel, J. Fradin, B. Fritsch, L. Froud, R. Gallais, J.-P. Gans, A. Garcia, F. Garcia, I. Garcia Celada, J.-P. Gayaud, C. Gellis, N. Gendre, J. Gernigon, D. Gilardot, D. Godinou, H. Goossens, C. Gossman, L. Goujet, C. Goulevant, D. Goumy, N. Goumy, L. Goutaudier, M. Granger, P. Grisser, J.P. Guéret, C. Guerin, V. Guerriau, A. Guiberteau, C. Guignier, J.-L. Guignier, A. Guillerot, E. Guillet, R. Guilminot, M. Hainaut, S. Heintz, T. Herault, A. Herdam, J. Hery, P. Hubert, E. Jeamet, L. Jolivot, L. Jomat, F. Jouandoudet, E. Joyeux, M. Kaestner, D. Labidoire, G. Labidoire, P.-J. Labrande, D. Lambottin, B. Lamothe, L. Lamoure, B. Laporte, C. Lartigau, L. Latry, P. Lavoué, F. Lecomte, M. Le Gallic, P. Legay, L. Le Port-Tannières, C. Leblanc, J. L. Lechat, T. Leclercq, J.-P. Lecrivain, P. Legay, F. Legendre, A. Lejeune, J.-C. Lemesle, P. Lemoine, R. Leprince, S. Lerouge, C. Lézin, I. L'Hermite, B. Liégeois, G. Lievre, K. Lipovoï, H. Loison, N. Lopes, S. Lunet, L. Macouillard, S. Maisonhaute, C. Malbosc, J.-P. Manfrinato, P. Manzano, P. Marthon, C. Martin, N. Martin, P.-L. Martin, M. Masson, C. Mazon, L. Mazière, J.-L. Mazières, F. Mercier, Z. Messerli, F. Métais, L. Metayer, C. Micallef, X. Millon, L. Mimaud, F. Miraben, J. Mirou, C. Moffa, F. Mortreuil, H. Moison, N. Mokuenko, M.-B. Montazeau, N. Montero, E. Morange, C. Moreau, P. Moreau, M. Moulis, A. Murguet, P. Nadé, S. Neill, V. Nicolas, D. Niorthe, A. Noël, J. Noël, G. Nonique-Desvergnès, R. Ouvrard, G. Pallier, F. Papon, J.-M. Passerault, M. Pele, J. Pellerin, K. Pelosse, C. Perron, L. Person, E. Pesme, B. Petit, L. Petit, R. Petit, C. Philippon, D. Picq, C. Pichon, R. Pironneau, PNR Landes de Gascogne, A. Poirot, B. Prat, G. Prince, G. Quaintenne, G. Rey, J.-S. Reynaud, J. Richard, M. Richer, Réserve ornithologique du Teich, RNN d'Arjuzanx, RNN Baie d'Yves, RNN Courant d'Huchet, RNN Cousseau, RNN des prés salés d'Arès, RNN Lilleau Des Niges, RNN Marais de Bruges, RNN Marais d'Orx, RNN Moëze-Oléron, G. Renaud, J.-M. Richet, H. Roques, P. Rouault, J. Roujolle, M. Roujolle, P. Rouquillaud, G. Roussel, D. Royer, M. Ruiz, M. Sannier, F. Sargos, C. Saunier, A. Schoenztetter, M. Segers, H. Sérisé, E. Sibaud, Y. Smith, C. Soubiran, S. Spoltore, M. Teneur, D. Teytaert, R. Teytaud, A. Theillout, I. Thiberville, J.-M. Thirion, L. Toumazet, O. Touzot, G. Trehou, Y. Trimoreau, Y. Turgis, J.-P. Urcun, A. Van Rooij, J. Ventroux, C. Vérétoit, P. Verneuil, T. Vierhout, E. Vignon, A. Virondeau, B. Viry, J.-P. Viry, J. Vittier, J. Vollette, S. Wagner.

Illustration première de couverture : Grand Cormoran, *Phalacrocorax carbo* © Fabrice Cahez

*Ce travail est
notamment rendu
possible grâce aux
partenaires du réseau
Faune-France. Cette
démarche rassemble
plusieurs dizaines
d'associations
naturalistes locales,
unies autour d'une
charte commune.*



LES CHIFFRES CLÉS DU COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU DE WETLANDS INTERNATIONAL

EN NOUVELLE-AQUITAINE :

12

départements —

300

compteurs bénévoles

Plus de 2

millions et demi d'oiseaux

Le comptage des Oiseaux d'eau en Nouvelle-Aquitaine, c'est :

- Des comptages synchronisés sur 12 départements
- Plus de 300 compteurs bénévoles
- 38 organismes et associations participantes
- 71 zones humides référencées et comptées régulièrement
- Plus de 2 millions et demi d'oiseaux recensés depuis 2017
- 1 408 données renseignant sur l'occurrence de 105 taxons en 2024, totalisant 507 884 individus dénombrés.



Le réseau de comptage en France c'est :

- Près de 2 500 compteurs bénévoles
- Près de 300 organismes et associations participants
- Une soixantaine de coordinateurs locaux
- Plus de 500 zones humides dénombrées
- Une série temporelle de près de 300 000 données renseignant sur l'occurrence de 200 espèces d'oiseaux d'eau depuis 1967 et totalisant plus de 110 000 000 individus dénombrés



Le comptage international des oiseaux d'eau, l'un des plus importants programmes de sciences participatives à travers le monde (Wetlands International 2017)

The International Waterbird Census is one of the largest and longest running monitoring programmes in the world

Sources : Wetlands International (2017) *The value of counting birds for people and nature* ;

LPO (2021) Base de données comptage des Oiseaux d'eau de la mi-janvier 1967-2023.



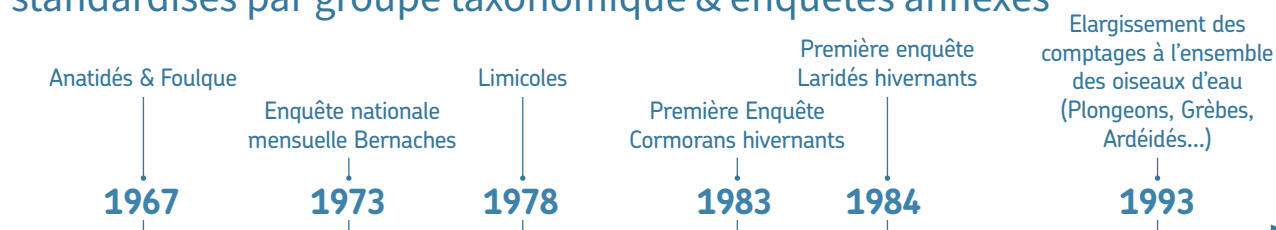
COMPTER LES OISEAUX D'EAU

Le comptage international des oiseaux d'eau se veut simultané dans chaque région géographique (Afrique-Eurasie, Asie-Pacifique, Caraïbes...). Il se déroule sur un ou deux jours, historiquement autour de la mi-janvier (fenêtre de 7 jours autour de la mi-janvier selon les contraintes locales). Le comptage se veut un instantané de la répartition des effectifs des populations d'oiseaux d'eau sur les différentes voies de migration. En effet, si les effectifs dénombrés constituent un indicateur de l'état des populations d'oiseaux d'eau et des habitats utilisés à l'échelle nationale, ils prennent davantage de sens à l'échelle de la voie de migration. Pour rappel, les comptages standardisés de Wetlands International ont débuté en 1967 et ne concernaient à l'origine que le gibier d'eau, c'est-à-dire les anatidés et la foulque (et les limicoles à partir de 1978). Ils se sont ensuite élargis progressivement à l'ensemble des espèces d'oiseaux d'eau (Laridés et espèces exogènes



Grèbe à cou noir © Volodymyr Kucherenko

Quelques dates clés - le début des comptages standardisés par groupe taxonomique & enquêtes annexes



À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?

Pourquoi la mi-janvier ?

Le comptage de la mi-janvier est une alternative aux comptages sur les aires de reproduction intercontinentales des espèces, comptages relativement difficiles selon l'écologie des espèces dès lors que leurs territoires sont vastes et que les couples sont difficiles à détecter. A la mi-janvier, entre la fin de la migration postnuptiale et avant que ne s'opèrent les premières remontées prénuptiales, la majorité des espèces présentes sur leurs sites d'hivernage montrent une relative stabilité spatiale. Les effectifs dénombrés sont à leurs minimums (la mortalité naturelle et cynégétique ayant fait son œuvre) ; ils sont donc les plus à même de représenter le pool d'individus



Grande aigrette © Fabrice Cahez

Des enjeux de conservation

Les comptages des oiseaux d'eau de la mi-janvier donnent lieu à un double enjeu de conservation qui concerne à la fois les espèces elles-mêmes mais également les zones humides.

Ces comptages permettent d'estimer les tailles des populations et leurs tendances à intervalles de temps réguliers, en prenant en compte les différentes sous-espèces et populations décrites. Ces données alimentent directement les ouvrages de référence et statut de conservations des espèces d'oiseaux d'eau, comme :

- à l'échelle mondiale, le [portail sur les Populations d'Oiseaux d'eau](#) de [Wetlands International](#) ;

- à l'échelle de l'aire d'application de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) : le [Rapport sur l'état de Conservation des oiseaux d'eau migrateurs](#) ;

- à l'échelle continentale, la [Liste rouge européenne des espèces d'oiseaux menacées de disparition](#) de [BirdLife International](#) alimentée par les exercices réguliers de rapportage au titre de la Directive Oiseaux de chaque État membre de l'Union Européenne (en France coord. [MNHN](#) Paris).

Les statuts de conservation sont alors établis en lien avec les menaces et pressions spécifiques s'exerçant sur les espèces. Des plans internationaux d'action et de gestion sont actés dans le but d'enrayer les déclinés spécifiques de certaines populations ou cortèges d'espèces d'oiseaux d'eau.

Du côté de la protection des zones humides, les comptages permettent également d'identifier : les sites d'intérêt international pour la conservation des oiseaux d'eau au titre de la [convention de Ramsar](#) ; Les Zones importantes pour la conservation des oiseaux et de la biodiversité (IBA) définies par BirdLife International ; et d'alimenter les initiatives pour la conservation des oiseaux d'eau des différentes voies de migration comme la [Wadden Sea Flyway Initiative](#)





RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

L'un des objectifs principaux du comptage international des oiseaux d'eau à la mi-janvier est de calculer les tendances de populations à l'échelle de la voie de migration sur les long (depuis le début des suivis coordonnés des groupes) et court termes (12 ans). Le dénombrement n'étant pas exhaustif, les analyses s'appuient sur deux fondements :

- 1)** Pour une espèce donnée, l'échantillon d'individus comptés chaque année doit être représentatif de l'ensemble de la population.
- 2)** Le comptage doit être standardisé, c'est-à-dire que chaque année, les mêmes sites doivent être suivis exactement selon le même protocole de façon à ce que les données soient comparables dans le temps et que toute fluctuation d'effectifs reflète la réalité plutôt qu'un artefact dû à un changement méthodologique. Ainsi, afin d'assurer la continuité de la couverture géographique des comptages au cours du temps, une fois la routine de comptage établie, c'est-à-dire les limites des zones de comptage, l'itinéraire parcouru par l'observateur et les points d'observation, elle doit être respectée chaque année, y compris lorsqu'un observateur se retire d'un site et est remplacé par un autre. Il est d'ailleurs fortement recommandé de planifier un « passage de flambeau » entre l'ancien et le nouvel observateur par un comptage en commun pour que ce dernier puisse être formé sur la routine spécifique de comptage du site. Il est parfois tentant de prospecter plus que l'observateur précédent et d'obtenir de plus gros comptages, mais cela nuirait à la robustesse du suivi.

Chaque année les dates exactes du comptage de la mi-janvier sont décidées par Wetlands International pour une synchronisation globale et ce afin d'obtenir un instantané de la distribution des effectifs des espèces à l'échelle de la voie de migration. Si une tolérance de plus ou moins 7 jours autour de ces dates officielles est accordée pour adapter les dénombrements aux conditions locales, il est important de les respecter pour minimiser la probabilité de double comptage, ou de manquer des individus.

Le biais observateur

L'influence du changement d'observateurs lors de comptages sur la justesse et la précision des tendances de populations a été évaluée dans le cadre d'une thèse menée par la Tour du Valat/OFB ([Vallecillo et al. 2021](#)) via des simulations intégrant des données expérimentales d'erreur d'estimation de taille de groupes par des observateurs expérimentés. L'étude révèle que le changement d'observateurs réduit considérablement la précision du calcul de tendance et augmente le nombre d'années de suivi nécessaire pour une estimation précise de la tendance d'une population. Ce biais est inhérent aux observateurs et indépendant du protocole, il peut donc être amplifié lorsque la routine de comptage d'un site est modifiée. Ces résultats soulignent donc l'importance de limiter les changements d'observateurs et de standardiser au mieux les modalités de comptage pour réduire ces biais et améliorer la robustesse des tendances spécifiques. L'utilisation du module Wetlands de Faune France pour la saisie des données permet de garder une trace de tout changement d'observateurs.

Références

Vallecillo, D., Gauthier-Clerc, M., Guillemain, M., Vittecoq, M., Vandewalle, P., Roche, B. & Champagnon, J. (2021) Reliability of animal counts and implications for the interpretation of trends. *Ecology and Evolution* 11:2249–2260, DOI: <https://doi.org/10.1002/ece3.7191>.
Wetlands International & Tour du Valat (2012) Guide méthodologique pour le suivi des oiseaux d'eau: Protocole de terrain pour le comptage des oiseaux d'eau. Traduction O. Devineau (Tour du Valat) - Février 2012, pp. 15. Tour du Valat, Wetlands International. <https://europe.wetlands.org/wp-content/uploads/sites/3/2016/08/>



Site fonctionnel et site élémentaire

Pour les oiseaux d'eau, un **site fonctionnel** représente un espace géographique au sein duquel les individus vont pouvoir satisfaire leurs exigences écologiques de façon durable. Il englobe :

- les zones de repos (reposoirs, dortoirs ou remises), principales et alternatives, où les oiseaux satisfont leurs activités de confort (repos, toilette, parades) ;
- les zones d'alimentation, principales et alternatives, fréquentées pour l'acquisition des besoins énergétiques journaliers et situés à des distances variables ;
- les axes de déplacement entre les zones de repos et d'alimentation.

À la différence, un **site élémentaire** ne possède pas forcément une réalité écologique, mais reflète plutôt un aspect logistique du suivi puisqu'il s'agit d'une unité de comptage. Ainsi un site fonctionnel complexe peut être découpé en plusieurs sites élémentaires pour faciliter le comptage simultané par plusieurs observateurs.

Ce découpage plus fin permet d'évaluer la pression d'observation à l'intérieur d'un site fonctionnel et sa continuité temporelle.

Il permet également d'estimer localement les zones les plus importantes pour un site donné, information particulièrement importante pour vérifier que les espaces protégés englobent bien l'ensemble des secteurs importants pour les oiseaux d'eau migrants.

Pour les sites fonctionnels complexes, la synchronisation du comptage des sites élémentaires est indispensable afin d'éviter les doubles comptages en cas de mouvement des oiseaux d'un secteur à un autre.

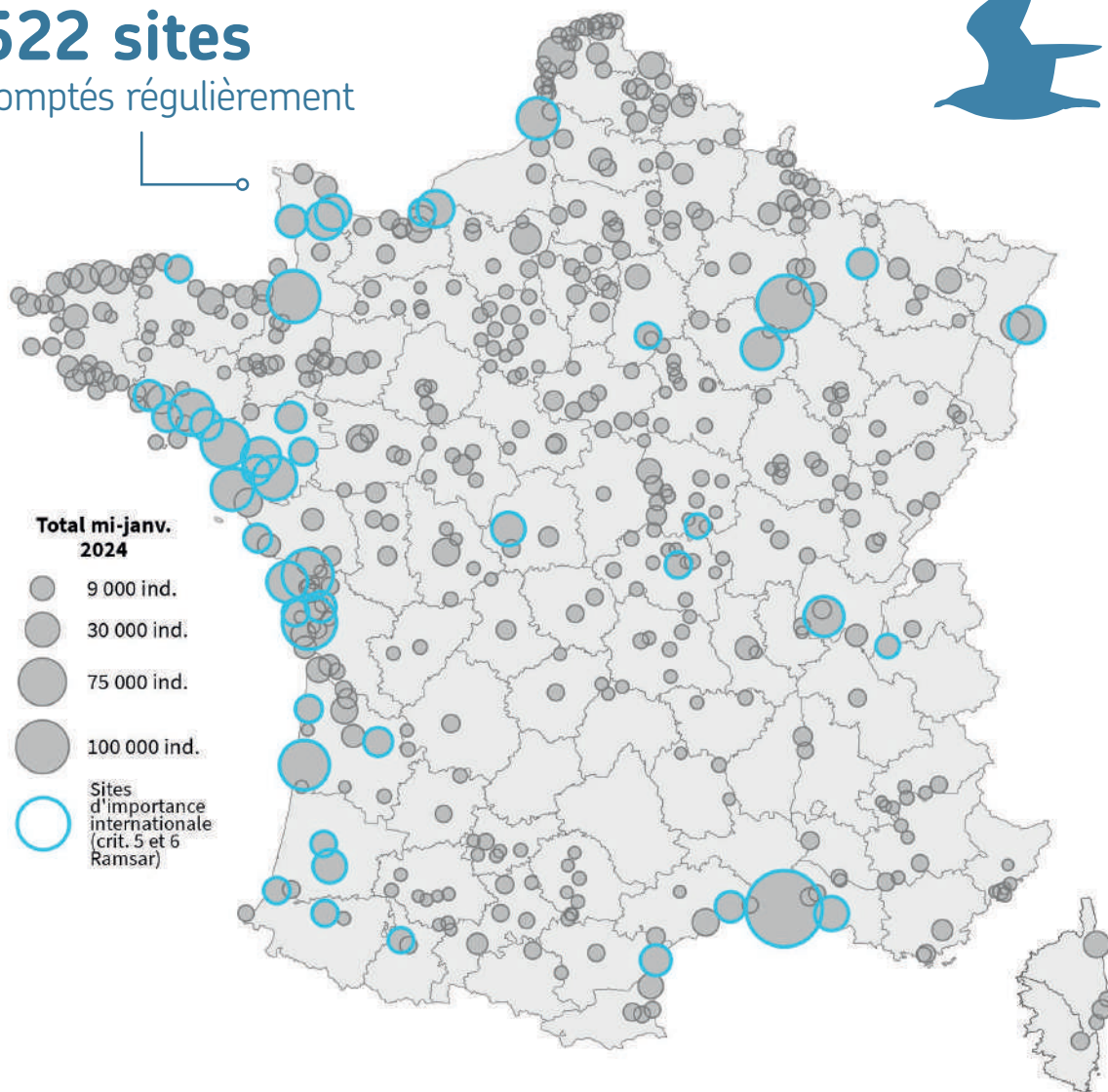
Il est aussi essentiel de rapporter les comptages nuls afin de faire la distinction entre les sites non-comptés (absence de données) et les sites visités mais pour lesquels aucune espèce n'était présente (comptage nul).



LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES À LA MI-JANVIER

522 sites

comptés régulièrement



Sites du réseau de comptage de la mi-janvier 2024, totaux des effectifs d'oiseaux d'eau dénombrés et identification des zones humides d'importance internationale (cercle bleu ; moy. 2020-2024)
French waterbird census sites. Total number of waterbirds counted during the 2024 mid-January census in France and location of sites meeting criteria for international importance (blue circle; mean 2020-2024)

Les zones humides Wetlands en chiffres

- 522 sites fonctionnels comptés régulièrement*
 - 490 sites comptés en 2024 soit une couverture de 94% et 6954 sites élémentaires comptés
 - 49 sites répondant aux « critères d'importance internationale » pour les oiseaux d'eau (moy. 2020-2024)
- *548 sites au total mais 26 sont considérés « abandonnés » car non comptés depuis plus de 10 ans.



ZOOM SUR LA NOUVELLE-AQUITAINE

Département	Numéro de site	Nom du site
16	1600	Autres sites - 16 (Charente)
17	1617	Étang de Saint Même
17	1700	Autres sites - 17 (Charente-Maritime)
17	1701	Marais de Fouras et de Voutron
17	1702	Île de Ré
17	1703	Littoral La Rochelle : d'Aytré à Port Neuf
17	1704	Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)
17	1705	Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron
17	1706	Baie de Bonne Anse
17	1707	Pointe Espagnole
17	1708	Marais de Pampin à Mortagne & RM Gironde
17	1709	Marais de Villeneuve-les-Salines
17	1710	Marais de Pampin à L'Houmeau
17	1711	Station de lagunage de Marsilly
17	1712	Pointe de la Fumée & île d'Aix
17	1713	Retenue de St-Hippolyte
17	1714	Les Grissotières
17	1715	Lagunage de Nodes
17	1714	Les Grissotières
17	1715	Lagunage de Nodes
17	1716	Rive Nord Gironde : Blaye à Mortagne
17	1717	Rive Nord Gironde : Mortagne à Bonne-Anse
17	1718	Lacs de Cadeuil
17	1719	Marais de St-Sauveur
17	1720	Littoral La Rochelle : de Port Neuf à Marsilly
17	1721	Landelène
17	1723	Marais littoraux de Charente-Maritime, dont R.N. d'Yves
17	1724	Réserve de Chasse Merignac
19	1900	Autres sites - 19 (Corrèze)
19	1910	Étang de Lissac et Gravières de Larche
19	1911	Lac de Neuvic et Barrage de Bort
23	2300	Autres sites - 23 (Creuse)
23	2311	Étang de la Chaume
23	2327	Étangs du Bassin de Gouzou
23	2328	Lacs de la Montagne Limousine

Département	Numéro de site	Nom du site
24	2400	Autres sites - 24 (Dordogne)
33	3300	Autres sites - 33 (Gironde)
33	3303	Étang de Lacanau
33	3304	Bassin d'Arcachon
33	3305	Côte Médocaine
33	3306	Étangs d'Hostens
33	3313	Lac de Bazas
33	3314	Marais du nord Médoc
33	3319	Marais de Blayais
33	3320	Marais de Bordeaux
33	3321	Étang de Carcans-Hourtin et R.N. de l'Étang de Cousseau
40	4000	Autres sites - 40 (Landes)
40	4001	Lac de Cazaux et de Sanguinet
40	4009	Reserve Nationale de Faune d'Arjuzanx
40	4010	Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx
40	4011	Reserve de Chasse de Saint-Martin-de-Seignanx
47	4700	Autres sites - 47 (Lot-et-Garonne)
64	6400	Autres sites - 64 (Pyrénées-Atlantiques)
64	6402	Littoral Basque de Hendaye à Saint-Jean-de-Luz
64	6404	Lac d'Artix
79	7900	Autres sites - 79 (Deux-Sèvres)
79	7901	Étangs nord de la région de Bressuire
79	7903	Étangs dans la région d'Argenton-Château
79	7904	Retenue du Cébron
85	8517	Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arçay
86	8607	Étangs de la région de Pressac
86	8617	Plan d'eau de Saint-Cyr
86	8618	Étangs du Montmorillonais
86	8619	Bellefonds
87	8700	Autres sites - 87 (Haute-Vienne)
87	8701	Etangs région d'Azat le Riz
87	8702	Lac de St-Pardoux et Étang de Cieux
87	8711	Étang de la Pouge

Évolution du nombre total d'oiseaux d'eau dénombrés en Nouvelle-Aquitaine à la mi-janvier sur la période 2016-2023
Total numbers of Waterbirds recorded in Nouvelle-Aquitaine in mid-january (International Waterbird Census 2016-2023)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb d'oiseaux d'eau dénombrés en Nouvelle-Aquitaine	469 654	510 594	449 143	568 060	573 284	540 353	54992	559 026	507 884

Sites comptés en Nouvelle-Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine waterbird census sites

507 884 oiseaux d'eau ont pu être recensés sur toute la Nouvelle-Aquitaine, concernant 105 espèces. Ce total est en baisse par rapport aux cinq dernières années, ce qui peut être lié à l'impact de la grippe aviaire, également noté au niveau national, en particulier sur les Limicoles et les Laridés.



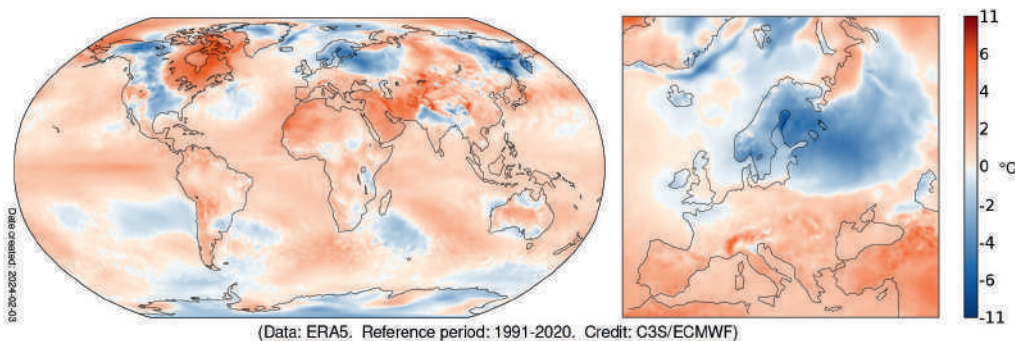
CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2024

Dans la continuité du mois de décembre, le début du mois de janvier a été marqué par un temps perturbé et doux. Un épisode hivernal marqué (surnommé le « Moscou-Paris ») a ensuite touché l'hexagone du 7 au 14 janvier, coïncidant avec la date officielle du week-end de comptage des oiseaux d'eau du 13 et 14. Les gelées ont été souvent quasi généralisées du 9 au 14, excepté sur le pourtour méditerranéen. Cet épisode s'est poursuivi jusqu'au 20 sur la moitié nord - où 14 à 18 jours de gel ont été enregistrés en plaine avec par endroits des valeurs inférieures à -10°C , le 19 sur les Hauts-de-France puis le 20 sur le Grand Est - tandis que le Sud retrouvait des températures plus clémentes avant un nouveau pic de froid généralisé les 19 et 20. Si 90 % des sites dénombrés rapportent de bonnes conditions de comptage, la neige et le gel total ou partiel des plans d'eau ont perturbé les conditions d'accueil et de comptage des oiseaux d'eau dans de nombreux secteurs, comme en Franche-Comté, en Auvergne, en Vienne, en Dombes centrale, Val d'Allier, etc. La Normandie, a connu localement de fortes précipitations (pluie et neige) et près de 20 % des sites dénombrés rapportent des niveaux d'eau excédentaires. Seules les régions méditerranéennes ont été peu impactées par les épisodes de froid.

Plus largement à l'échelle de l'Europe, les conditions météorologiques de janvier, influencées par le phénomène El Niño combiné à un réchauffement stratosphérique, ont été très dynamiques avec un temps plus humide que la moyenne sur de grandes parties du continent et des tempêtes dans le nord et le sud-ouest. L'indice NAO de janvier 2024 est fortement négatif. Un système de haute pression au-dessus de l'Atlantique Nord a en effet bloqué le flux d'ouest et l'air polaire exceptionnel enregistré en Scandinavie (record de $-43,6^{\circ}\text{C}$ en Suède) a pénétré l'Europe centrale. Aux Pays-Bas, le gel de nombreux plans d'eau de petite et moyenne tailles associé à des niveaux d'eau élevés ont amené les oiseaux d'eau à se reporter sur d'autres endroits. Plusieurs centimètres de neige étaient rapportés dans le nord de l'Allemagne alors que plus au sud, la fraîcheur et l'humidité provoquant du brouillard superficiel au-dessus des plans d'eau ont fortement limité la visibilité. Au Royaume-Uni, les décomptes de la mi-janvier ont été affectés en Angleterre et au Pays de Galles par les inondations, le froid, et la couverture de glace. Les oiseaux se sont alors également fortement dispersés en dehors des zones humides habituelles de concentration, dans les champs et vers l'intérieur des terres.

Sources : Bilan météorologique de l'hiver 2024 de Météo-France,
ECMWF Copernicus Climate Change Service, State of the European Climate: Climate bulletin January 2024

Image satellitaire de Copernic des écarts (normale 1991-2020) des températures observées dans le monde et en Europe en janvier 2024 (ECMWF Copernicus Climate Change Service)
Surface air temperature anomaly for January 2024 relative to the January average for the period 1991-2020 (ECMWF Copernicus Climate Change Service)



PROGRAMME OF
THE EUROPEAN UNION





BILAN GLOBAL DES DÉNOMBREMENTS DE LA MI-JANVIER 2024 EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les Limicoles sont majoritaires

Les Limicoles sont toujours majoritaires en 2024 avec 259 208 individus (50 %). Cependant, ce sont environ 86 000 individus de moins qu'en 2020 qui ont été dénombrés. Ils sont suivis par les Anatidés et les Foulques avec 170 063 individus (33 %) et les grues cendrées avec 37 774 individus (8 %), la région étant le site d'hivernage le plus important pour cette espèce au niveau national. La baisse observée pour cette espèce sur les sites de dortoirs traditionnels est liée aux niveaux d'eau importants qui ont entraîné un report des effectifs sur des petits sites annexes plus proches des zones de gagnage.

Groupes	Mi-janvier 2024	2023	2022	2021	2020	2019
Anatidés & Foulques	170063	163 197	164 303	158 508	148 107	200 181
Plongeurs & Grèbes	2 687	2 696	2 690	2 185	2 709	3 571
Ibis, Spatule & Flamant	1 459	1 273	1 308	715	905	619
Rallidés dont Grue cendrée	38 497	64 538	53 778	51 695	53 627	74 404
Cigognes	586	438	539	350	490	767
Ardéidés	13 717	11 926	9 720	5 775	11 782	6 111
Cormorans	7 518	7 420	5 624	5 960	6 455	8 485
Limicoles	259 208	278 347	286 072	297 581	345 319	256 407
Laridés	14 149	29 173	21 958	32 113	25 825	29 125
TOTAL « Oiseaux d'eau »	507 884	559 008	545 992	554 882	595 219	579 670

Répartition des effectifs dénombrés en fonction des groupes d'espèces
Distribution of Waterbirds recorded according to groups of species

Une hausse importante des effectifs est à souligner pour certaines espèces : 10 620 canards souchets, 9 603 canards pilets, 23 nettes rousses, 919 spatules et 719 goélands cendrés. Une baisse significative est également à noter pour la Foulque macroule avec 7 636 individus et pour le Vanneau huppé avec 13 372 individus, possiblement en raison des effets de la grippe aviaire.

Des espèces rares ou remarquables

Des espèces rares ou remarquables ont pu être détectées lors de ce comptage : 2 bernaches cravants à ventre pâle, 1 Bernache cravant du Pacifique, 1 Harelde boréale, 4 macreuses brunes, 1 Harle piette, 2 harles bièvres, 4 fuligules nyrocas, 10 fuligules milouinans, 4 garrots à œil d'or, 3 goélands à bec cerclé, 3 goélands pontiques, 3 sarcelles d'été, 6 flamants roses, 4 butors étoilés, 9 bécassines sourdes, 1 Bécasseau de Temminck et 1 Mouette de Bonaparte.

Les tendances et les résultats des comptages détaillés de chaque espèce sont disponibles dans les annexes techniques du comptage des oiseaux d'eau à la mi-janvier 2024 en Nouvelle-Aquitaine.



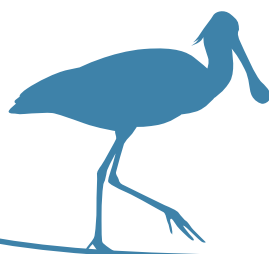
Bécasseau de Temminck © Emile Barbelette

Site du réseau de comptage Wetlands en Nouvelle-Aquitaine	>=20 000 ind.	Bernache cravant	Macreuse noire	Tadorne de Belon	Canard souchet	Canard pilet	Sarcelle d'hiver	Spatule blanche	Grue cendrée	Héron garde-bœufs	Avocette élégante	Pluvier argenté	Grand Gravelot	Barge rousse	Barge à queue noire	Tournepierre à collier	Bécasseau maubèche	Bécasseau variable
Nombre sites	5	4	1	3	5	5	1	2	4	1	4	4	4	1	4	2	2	3
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay	•	•		•	•	•					•	•		•	•		•	•
Île de Ré	•	•			•			•			•	•	•		•	•		
Marais littoraux de Charente-Maritime, dont R.N. d'Yves					•													
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	•	•		•	•	•					•	•	•		•		•	•
Pointe espagnole (Charente-Maritime)			•													•		
Iles de l'estuaire (Gironde)						•	•											
Étang de Carcans-Hourtin et R.N. de l'Étang de Cousseau									•									
Marais de Bordeaux						•												
Autres sites - 33 (Gironde)									•									
Bassin d'Arcachon	•	•		•				•			•	•	•		•	•		•
Réserve Nationale d'Arjuzanx									•									
Autres sites - 40 (Landes)	•								•									
Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx					•	•												
Autres sites - 64 (Pyrénées-Atlantiques)										•								

Identification des zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (moyenne mi-janvier 2018-2024) en Nouvelle-Aquitaine selon les critères 5 (≥20 000 oiseaux d'eau) et 6 (≥1% de la population biogéographique d'une espèce ou sous-espèce) de la convention de Ramsar

Sites meeting criteria 5 and 6 of the Ramsar Convention for international importance (mean 2018-2022) in Nouvelle-Aquitaine

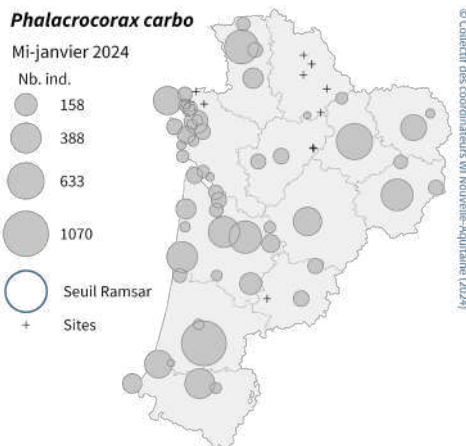
Au total, 14 sites atteignent en 2024 les critères de zones humides d'importance internationale selon les critères 5 (≥20 000 oiseaux d'eau) et 6 (≥1% de la population biogéographique d'une espèce ou sous-espèce) de la convention de Ramsar



ZOOM ESPÈCE : GRAND CORMORAN

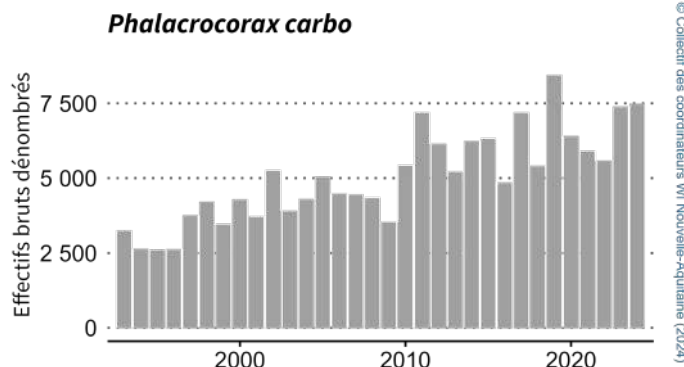


Grand Cormoran © Fabrice Cahez



Répartition du Grand Cormoran en Nouvelle-Aquitaine lors du comptage oiseaux d'eau de la mi-janvier 2024

Great cormorant distribution in Nouvelle-Aquitaine during the 2023 International Waterbird Census



Effectifs de grands cormorans dénombrés en Nouvelle Aquitaine à la mi-janvier de 2000 à 2024

Great cormorant counts for the 2000-2020 period in Nouvelle-Aquitaine in mid-January

Le Grand Cormoran a une large répartition mondiale avec une présence sur tous les continents en dehors de l'Antarctique et de l'Amérique du sud. En France métropolitaine, 2 sous-espèces sont présentes : la nominale *P.c. carbo* et la continentale *P. c. sinensis* mais la difficulté d'identification à ce niveau taxonomique ne permet pas de connaître leur répartition précise. La sous-espèce *carbo* étant fortement liée au milieu maritime, la grande majorité des cormorans hivernants concernent probablement le taxon *sinensis*.

En Nouvelle-Aquitaine, l'hivernage se répartit principalement le long des vallées alluviales, les plans d'eau naturels ou artificiels, le long du littoral et à l'intérieur des terres à l'exception des lacs d'altitude. Les oiseaux se regroupent en dortoirs, pouvant compter jusqu'à plusieurs centaines d'individus dans des milieux privilégiés présentant une quiétude suffisante et assez proches des zones de pêche, les individus se dispersant dans un rayon généralement inférieur à 20 kilomètres. Ce comportement permet un recensement fiable des effectifs hivernants. En janvier 2024, 7 518 individus ont été dénombrés en Nouvelle-Aquitaine sur 54 sites, dont un secteur totalisant 1 070 individus. Les principaux sites d'accueil sont le réseau hydrographique des Landes et de Haute-Vienne suivis des étangs du Bressuirais et du Moncoutantais en Deux-Sèvres qui accueillent chacun plus de 500 individus. Depuis 2010, les effectifs hivernants régionaux ont légèrement augmentés avant d'atteindre une relative stabilité à partir de 2019 et l'année 2024 suit cette tendance avec une hausse de 1,3 % des effectifs par rapport à 2023. Des redistributions géographiques locales peuvent être observées sans impact sur la tendance régionale. La Nouvelle-Aquitaine représente entre 11 et 9 % des effectifs nationaux.

Au niveau national, on observe un pattern similaire avec une tendance à long terme à l'augmentation depuis 1983 (+8,3 % en 2021 par rapport au recensement de 1983) avec une différence entre la moitié nord qui montre une hausse des effectifs et la moitié sud qui se stabilise. Cette tendance s'explique par l'absence de vagues de froid importantes depuis 2009, les prélèvements par tir n'ayant aucun effet sur l'évolution des effectifs, ce qui remet en cause les arrêts départementaux qui autorisent le tir en eau libre de 20 % des cormorans. Les tirs en eau libre sont autorisés afin de limiter la prédation des cormorans sur l'ichtyofaune, sans qu'il n'existe des preuves scientifiques de son impact sur les poissons sauvages, en particulier sur les espèces autochtones rares et menacées en France. En complément des tirs en piscicultures, les plafonds annuels permettent de tirer jusqu'à 43 % de la population hivernantes de cet oiseau pourtant protégé au niveau européen.

Références

Dupuy J. & Sallé L. coord. (2022). Atlas des oiseaux migrateurs de France. Vol. 1 : des Phasianidés aux Procellariidés. Vol. 2 : des Ciconiidés aux Emberizidés. Muséum national d'histoire naturelle, Paris ; Biotopie, Mèze ; LPO, Rochefort, 1120p.
Issa N. & Muller Y. coord. 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine – Nidification et présence hivernale, LPO / SEOF / MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris, deux volumes 1408 p.
Marion L. (2021). Recensement national des Grands Cormorans hivernants en France durant l'hiver 2020-2021. Rapport final. Ministère de la Transition Ecologique, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Direction de l'Eau et de la Biodiversité 53 p.
Theillout A., Besnard A., Delfour F. & Barande S. coord. (2020). Atlas des oiseaux migrateurs et hivernants d'Aquitaine : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; LPO, Rochefort, 496 p.



ZOOM SITE : LA BAIE DE L'AIGUILLON

Paméla Lagrange (LPO), Jean-Pierre Guéret (LPO) & Régis Gallais (OFB)

Présentation du site

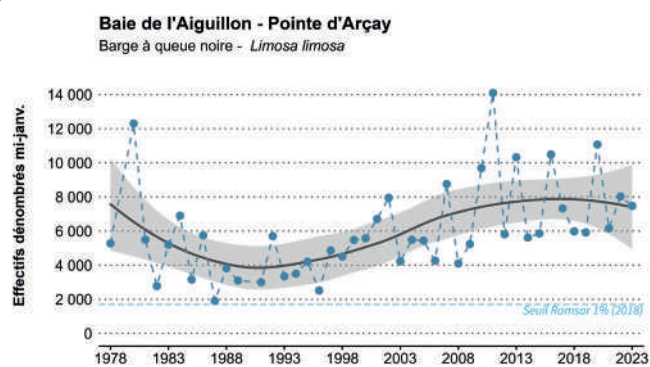
Le site fonctionnel baie de l'Aiguillon – Arçay regroupe la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon (créée en 1996 en Vendée et 1999 en Charente-Maritime en cogestion OFB-LPO) et la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de la Pointe d'Arçay (créée en 1951 en cogestion OFB-ONF). Avec de vastes zones intertidales composées de prés salés (1100 ha pour la baie) et de vasières (3800 ha), la réserve de la baie de l'Aiguillon a été créée pour la protection des oiseaux d'eau en halte migratoire et en hivernage. Elle est l'exutoire de 4 bassins versants s'étendant sur 700 000 ha, source de nutriments terrigènes produisant une biomasse importante, servant d'alimentation à l'avifaune et l'ichtyofaune. La forte dynamique sédimentaire de la baie favorise également l'extension du pré salé dont la Puccinellie maritime, base de l'alimentation des anatidés brouteurs tels que l'Oie cendrée ou la Bernache cravant. Connexe à la baie de l'Aiguillon, la RCFS de la pointe d'Arçay connaît des échanges permanents d'individus avec la baie. À l'embouchure du Lay, ce site naturel est caractérisé par des vasières, prés salés et cordons dunaires, mais aussi par d'anciens bassins ostréicoles aux niveaux d'eau gérés pour l'avifaune, ainsi que de 7 km de littoral sableux face à l'Atlantique. Ce site fonctionnel a vu sa capacité d'accueil s'accroître au fil des années avec le creusement de bassins d'eau douce propices aux oiseaux d'eau (mesures compensatoires liées à la construction de digues), notamment en 2010 sur la Prée Mizottière et en 2014 sur le Curé. Un dernier secteur sur la pointe sableuse de l'Aiguillon fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des biotopes et habitats naturels (APHN) et canalise les activités humaines.



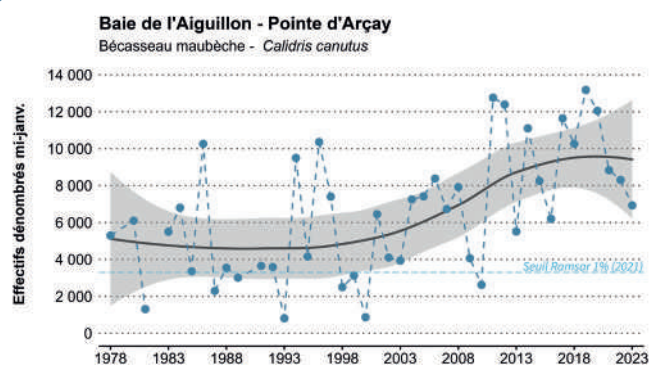
Le site fonctionnel de la baie de l'Aiguillon – Arçay comprend en plus de la RNN et de la RCFS, l'APHN de la Pointe de l'Aiguillon, les terrains du conservatoire du littoral (bassins du Curé, Prée Mizottière) et des syndicats mixtes (bassins d'arrière-digue).

Organisation des comptages Wetlands

Ce site fonctionnel fut l'un des premiers à organiser des comptages dès 1967 sous l'impulsion de la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée, de l'Office National de la Chasse et de la LPO, d'abord occasionnellement sur la baie, puis une fois par an en janvier depuis 1977 pour le comptage WI en regroupant Arçay et la baie de l'Aiguillon. Rapidement, avec l'enjeu oiseaux d'eau mis en évidence localement sur la RNN baie de l'Aiguillon, les comptages sont devenus mensuels sur la période hivernale de novembre à février dès 1984 et couvrent actuellement l'ensemble de l'année depuis les années 2000. Si le protocole de comptage n'a pas évolué depuis 2002, la bancarisation des données permet depuis 2018 de découper le site fonctionnel Baie de l'Aiguillon – Arçay en sites élémentaires, correspondant aux secteurs de comptage couverts par chaque observateur. Avec ses 30 sites élémentaires, la baie de l'Aiguillon – Arçay nécessite une mobilisation de minimum 12 compteurs, coordonnée historiquement par le personnel de la RNN et fait appel au personnel des services départementaux de l'OFB, de la FDC85 et de bénévoles de la LPO. Les comptages sont réalisés en général sur des coefficients de marée de 80-90, environ 2h avant la marée haute. Ces données alimentent l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin.



Évolution des effectifs dénombrés de Barge à queue noire entre 1978 et 2023 pour le site fonctionnel de la baie de l'Aiguillon, Pointe d'Arçay
Black-tailed Godwit counts for the 1978-2023 period on the Aiguillon bay & pointe d'Arçay site



Évolution des effectifs dénombrés de Bécasseau maubèche entre 1978 et 2023 pour le site fonctionnel de la Baie de l'Aiguillon, Pointe d'Arçay
Red Knot counts for the 1978-2023 period on the Aiguillon bay & pointe d'Arçay site

ILLON ET POINTE D'ARÇAY

Effectifs recensés

Sur ces cinq dernières années (2019-2023), l'effectif moyen annuel de l'ensemble du site fonctionnel s'élevait à $91\,432 \pm ES\,16\,043$ oiseaux d'eau, dont 34 % d'anatidés. La contribution relative de la RNN baie de l'Aiguillon s'élève à 88 % des anatidés et à 84 % des limicoles, contre respectivement 7 et 12 % pour la RCFS de la Pointe d'Arçay. Les espèces d'anatidés les plus abondantes sont le Tadorne de Belon (maximum de 12 944 individus en 2019), la Bernache cravant (8 208 ind. en 2023), le Canard colvert (7 960 ind. en 2019), la Sarcelle d'hiver (6 881 ind. en 2023), le Canard pilet (2 638 ind. en 2021), le Canard siffleur (1 812 ind. en 2020), l'Oie cendrée (1 253 ind. en 2020) et le Canard souchet (1 364 ind. en 2020). Les espèces de limicoles les plus abondantes sont le Bécasseau variable (30 720 ind. en 2019), le Bécasseau maubèche (13 180 ind. en 2019), l'Avocette élégante (11 255 ind. en 2020), la Barge à queue noire (11 071 ind. en 2020), le Pluvier argenté (4 878 ind. en 2019), le Courlis cendré (1 975 ind. en 2020), la Barge rousse (1 677 ind. en 2019) et le Chevalier gambette (630 ind. en 2019).

Ce site fonctionnel est d'importance internationale pour 8 espèces patrimoniales (dépassant les 1 % du seuil RAMSAR) : la Bernache cravant, le Tadorne de Belon, les canards souchet et pilet, l'Avocette élégante, le Pluvier argenté, la Barge à queue noire, et les bécasseaux maubèche et variable. À noter que les effectifs de Barge rousse ont diminué sur le site fonctionnel depuis 5 ans. Si cette espèce contribuait à l'importance internationale du site avant 2020, elle ne l'est plus aujourd'hui qu'une année sur deux.

Depuis 1980, les tendances à long terme indiquent une stabilité chez les populations de limicoles et une grande partie des espèces d'anatidés. Seuls se démarquent le Tadorne de Belon et la Bernache cravant qui sont en croissance (respectivement stable et en croissance à l'échelle nationale) alors que la tendance est à la baisse pour le Canard siffleur (stable à l'échelle nationale). Si au début des années 80 les anatidés présentaient un pic d'effectif lors d'une vague de froid, leur nombre a ensuite diminué brutalement pour se stabiliser.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Pressions et menaces

En raison de la difficulté d'accès au site, en particulier dans le périmètre de la réserve naturelle nationale, le site fonctionnel comprend des zones de quiétude importantes pour l'avifaune. Localement, on notera l'impact du dérangement lié directement à la fréquentation de zone par le grand public (Pointe de l'Aiguillon par exemple), ou aux activités de pêche à pied et aux filets fixes. La pêche aux filets occasionne des dérangements pour les oiseaux en alimentation sur la vasière lors de leur pose sur l'estran et sur les zones de reposoir (traversée du pré salé pour se rendre sur site). La chasse quant à elle est absente de la quasi-totalité de la RNN et n'a pas d'incidence directe sur les zones d'alimentation et de reposoir de la réserve. Ces zones en espaces protégés sont complémentaires avec les prairies humides des marais communaux chassés (Guillemain et al. 2000, Rapport OFB-LIFE Baie de l'Aiguillon 2022). En effet, les anatidés utilisent les espaces protégés pour le repos diurne, et les Communaux essentiellement de nuit pour l'alimentation. Le maintien des prairies de marais et la gestion hydraulique sont garants sur le long terme de la capacité d'accueil des oiseaux d'eau sur la zone fonctionnelle « Marais poitevin ». La disponibilité trophique est un facteur déterminant pour la capacité d'accueil de ces espaces estuariens. Cette richesse est dépendante de la qualité (nutriment, polluant) et de la quantité d'eau arrivant par les différents exutoires et transitant par la baie de l'Aiguillon. Ces facteurs sont suivis par la réserve naturelle afin de mieux connaître l'influence sur les chaînes trophiques de l'estuaire.



Prés salés et vasière © LPO

Bibliographie

Guillemain, M., Fritz, H., & Duncan, P. (2000). The importance of protected areas as nocturnal feeding grounds for dabbling ducks wintering in western France. *Biological Conservation*, 103, 183–198.

OFB-LPO, Lagrange, P. (2022). Etude sur l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques par les anatidés hivernants. Rapport d'étude Life Baie de l'Aiguillon, 69 p.



ANNEXES

En **vert**, une augmentation significative est constatée.
En **rouge**, un déclin significatif est constaté.
En **noir**, les effectifs sont stables.

Espèces	Nom scientifique	Groupe WI	Total 2024	Nb sites 2024
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	Limicoles	135 875	24
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	Anatidés & Foulque	38 629	13
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Rallidés et Grue	37 774	8
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Anatidés & Foulque	31 985	60
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Anatidés & Foulque	28 243	44
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	Limicoles	25 436	11
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Anatidés & Foulque	24 626	35
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Limicoles	15 914	16
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Limicoles	13 372	32
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Limicoles	12 780	9
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Limicoles	12 532	15
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	Anatidés & Foulque	10 620	34
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	Anatidés & Foulque	10 192	5
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Anatidés & Foulque	9 603	19
Tournepipier à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Limicoles	8 831	18
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Ardéidés	8 831	20
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Limicoles	8 455	16
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Limicoles	8 082	20
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Anatidés & Foulque	7 636	42
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Cormorans	7 478	54
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Laridés	7 291	30
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Limicoles	4 960	20
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Limicoles	3 729	14
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	Limicoles	3 451	10
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Ardéidés	2 869	45
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	Anatidés & Foulque	2 634	31
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	Anatidés & Foulque	2 315	25
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Limicoles	2 222	11
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Limicoles	1 912	10
Goéland leucophaea	<i>Larus michahellis</i>	Laridés	1 598	29
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Ardéidés	1 429	55
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Plongeurs & Grèbes	1 347	37
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Laridés	1 277	18
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Anatidés & Foulque	1 263	43
Goélands/Mouettes indéterminés	<i>Larus</i>	Laridés	1 148	10
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Laridés	1 104	17
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	Anatidés & Foulque	985	17
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	Ibis, Spatule & Flamant	919	15
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Plongeurs & Grèbes	889	33
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Ardéidés	783	38
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Limicoles	769	28
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	Laridés	719	15
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyophaga melanocephala</i>	Laridés	656	11
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Rallidés et Grue	649	36
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	Anatidés & Foulque	633	29
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigognes	586	15
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis, Spatule & Flamant	431	3
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	Anatidés & Foulque	296	18
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	Plongeurs & Grèbes	279	12
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	Limicoles	256	8

Espèces	Nom scientifique	Groupe WI	Total 2024	Nb sites 2024
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Laridés	235	17
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Anatidés & Foulque	220	8
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Ardéidés	133	8
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	Limicoles	118	5
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	Plongeurs & Grèbes	106	10
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Limicoles	104	25
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Ibis, Spatule & Flamant	103	3
Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	Limicoles	98	5
Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Laridés	97	7
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	Limicoles	82	4
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	Rallidés et Grue	74	15
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Limicoles	71	15
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	Limicoles	67	7
Canards indéterminés	<i>Anas</i>	Anatidés & Foulque	57	3
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Cormorans	40	2
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Anatidés & Foulque	38	3
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Limicoles	36	6
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	Anatidés & Foulque	23	5
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Plongeurs & Grèbes	22	4
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	Limicoles	22	4
Ardéidés indéterminés	<i>Ardeidae sp.</i>	Ardéidés	21	2
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Plongeurs & Grèbes	20	3
Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	Anatidés & Foulque	19	6
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Laridés	16	7
Chevaliers indéterminés	<i>Tringa sp.</i>	Limicoles	16	7
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	Anatidés & Foulque	10	2
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Plongeurs & Grèbes	10	4
Bécassine sourde	<i>Lymnocryptes minimus</i>	Limicoles	9	4
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	Limicoles	8	2
Plongeurs indéterminés	<i>Gavia sp.</i>	Plongeurs & Grèbes	7	2
Grèbes indéterminés	<i>Podicipedidae sp.</i>	Grèbes	7	1
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	Ibis, Spatule & Flamant	6	1
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	Anatidés & Foulque	4	4
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	Anatidés & Foulque	4	1
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	Anatidés & Foulque	4	4
Canard de Barbarie	<i>Cairina moschata f. domestica</i>	Anatidés & Foulque	4	2
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	Ardéidés	4	3
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Limicoles	4	2
Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	Anatidés & Foulque	3	2
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	Anatidés & Foulque	3	1
Goéland pontique	<i>Larus cachinnans</i>	Laridés	3	3
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Laridés	3	1
Bernache à ventre pâle	<i>Branta bernicla hrota</i>	Anatidés & Foulque	2	2
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	Anatidés & Foulque	2	1
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	Anatidés & Foulque	2	2
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Anatidés & Foulque	2	1
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	Anatidés & Foulque	1	1
Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	Anatidés & Foulque	1	1
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	Anatidés & Foulque	1	1
Canard carolin	<i>Aix sponsa</i>	Anatidés & Foulque	1	1
Fuligule hybride	<i>Aythya sp x Aythya sp</i>	Anatidés & Foulque	1	1
Bernache du Pacifique	<i>Branta bernicla nigricans</i>	Anatidés & Foulque	1	1
Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>	Limicoles	1	1
Mouette de Bonaparte	<i>Chroicocephalus philadelphia</i>	Laridés	1	1
Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	Laridés	1	1



- 2 ILS ONT PARTICIPÉ AU COMPTAGE 2024
- 3 LES CHIFFRES CLÉ DU COMPTAGE INTERNATIONAL DES OISEAUX D'EAU DE WETLANDS INTERNATIONAL
- 4 COMPTER LES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER, POURQUOI ?
- 6 RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE
- 8 LE RÉSEAU DES ZONES HUMIDES DÉNOMBRÉES À LA MI-JANVIER
- 9 ZOOM SUR LA NOUVELLE-AQUITAINE
- 10 CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU DÉNOMBREMENT DE 2024
- 11 BILAN GLOBAL DES DÉNOMBREMENTS DE LA MI-JANVIER 2024 EN NOUVELLE-AQUITAINE
- 13 ZOOM ESPÈCE : GRAND CORMORAN
- 14 ZOOM SITE : LA BAIE DE L'AIGUILLON ET POINTE D'ARÇAY
- 16 ANNEXES



Faune
France

Ce travail a été réalisé grâce à www.faune-france.org, démarche participative rassemblant plusieurs dizaines d'associations naturalistes locales et des dizaines de milliers de contributeurs. Ce projet permet des actions de préservation de la biodiversité, de connaissance et participe aux politiques publiques. Le projet Faune France est coordonné par la LPO.



ODF (Oiseaux de France) est un projet adossé à Faune-France qui vise à mettre à jour et diffuser l'état des connaissances de l'avifaune française (Outre-Mer inclus). ODF s'appuie massivement sur des données opportunistes mais aussi sur tous les dispositifs protocolés existants (VigieNature, Wetlands, Observatoire Rapaces, etc.).

Les données de comptage des oiseaux d'eau alimentent la plateforme



thématique de référence du SINP - Système d'Information sur la Nature et les Paysages - dédiée à la « géodiversité et biodiversité », l'INPN.

LPO Nouvelle-Aquitaine

433 Chemin de Leysotte • 33140 VILLENAVE D'ORNON • Tél. 05 56 91 33 81
www.lpo.fr/nouvelle-aquitaine • lpo@lpo.fr

Service communication LPO Aquitaine © LPO 2024



**Agir pour
la biodiversité**